

GARE PARIS LYON

ANALYSE SURVEILLANCE HEBDOMADAIRE - AC - N° 100

Date de diffusion	23/06/2023	DESTINATAIRES :	
		AREP – GARE ET CONNEXIONS - PARVIS	
Réf Rapport : ALEA CONTROLES	Rapports brut laboratoire	Date de prélèvement	13-06-2023
Réf Rapport : Lot 1 – L3A	Rapports brut laboratoire	Date de prélèvement	13-06-2023
Semaine de surveillance	Semaine 24-23	Rédacteurs : Hugues HARTMANN Sixela BOUTAMBA MBINA Aléa Contrôles	
Objet :	Analyse et commentaires consécutifs à la campagne de prélèvement de contrôle de l'ambiance plomb Zones publique N38 - Bases Vie – Zones chantier		

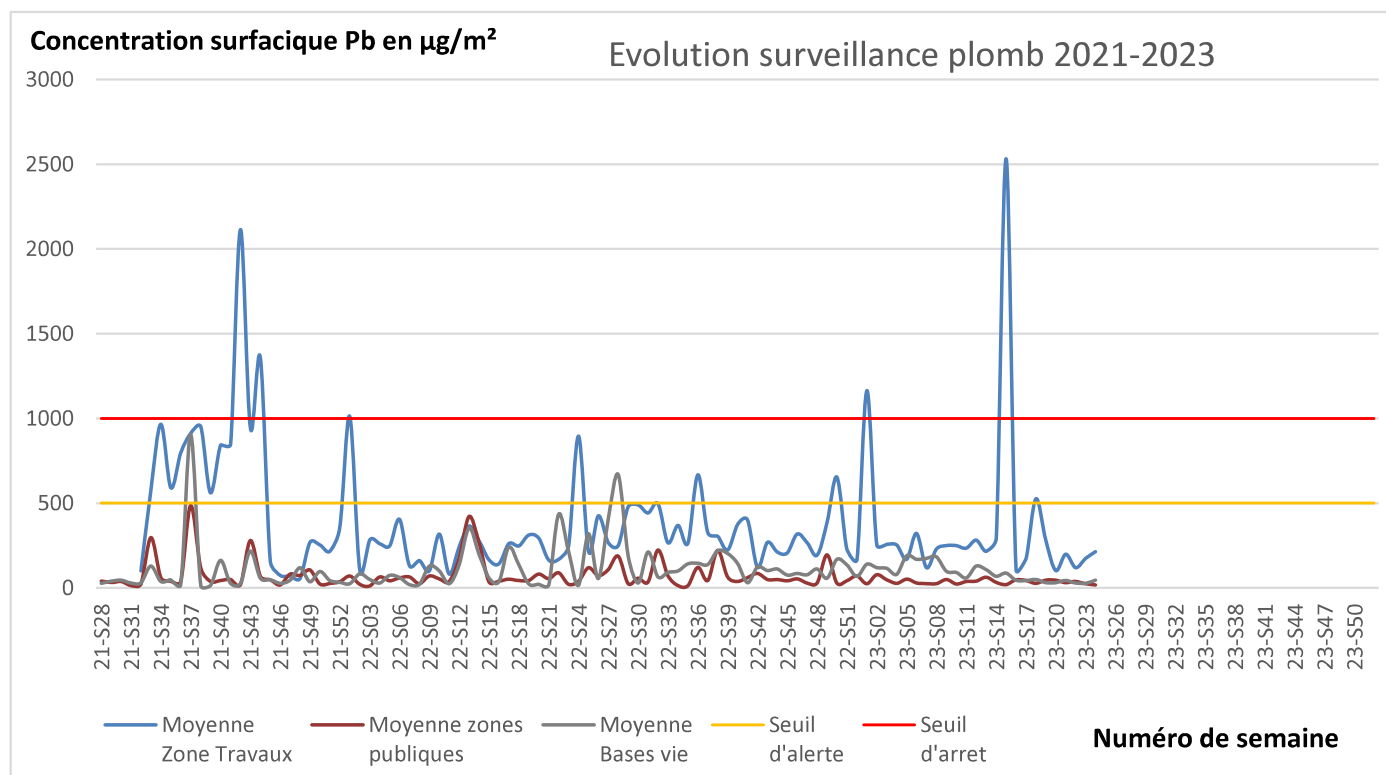
Nota : la limite de détection du laboratoire est $< 10\mu\text{g}/\text{m}^2$

Généralités :

- ⇒ Aucune alerte particulière dans la base-vie.
- ⇒ Aucune alerte particulière en zone publique.
- ⇒ Aucune alerte en zone chantier.

(Surveillance zone chantier phase II intégrée dans la surveillance à partir de la semaine 32 de l'année 2021)

→ Visualisation synthétique de l'évolution des moyennes depuis l'adaptation de la surveillance ←



Relevé compilé – PHV – HALL 1 – Zone publique

N° prélè- ment	Localisation	Support	Concentration μ/m²	Remarque
HALL 1 - Zone sous PHV				
P 01	Sous PHV - coté Chalon - coté Nord	Carrelage	24,00	
P 02	Sous PHV - coté Chalon - coté Sud	Carrelage	11,20	
P 03	Sous PHV - centre	Carrelage	23,20	
P 05	Sous PHV - coté Bercy - Centre	Carrelage	14,00	
P 06	Sous PHV - coté Bercy - coté Sud	Carrelage	15,60	
	Moyenne :		17,60	
HALL 1 - Entrée				
P 07	Bercy	Carrelage	11,60	
P 08	Parvis - Sud	Carrelage	14,00	
P 09	Parvis - Nord	Carrelage	24,80	
P 10	Chalon - salle des fresques	Carrelage	10,00	
HALL 1 - Quai transversal				
P 11	Zone Nord	Carrelage	23,20	
P 12	Zone Sud	Carrelage	19,20	
	Moyenne :		21,20	
Hall 1 - surveillance sur bache de protection PHV - Coté Nord				
Moyenne de l'ensemble des mesures au sol :			17,35	

Commentaires / analyses

⇒ RAS

Mesures correctives

⇒ RAS

Mesures préventives

- ⇒ Poursuivre les opérations préventives de nettoyage
- ⇒ Maintenir pour l'ensemble des intervenants, le niveau actuel d'exigence du respect des procédures

